

Le budget de la culture 1983

Une progression de 16,6% sur l'année précédente et la création d'un Centre national des arts plastiques, jusqu'ici parents pauvres de la culture

Le projet de budget de la culture tel qu'il sera soumis au Parlement en novembre prochain vient d'être rendu public. Sans atteindre le 1% promis du budget national, le budget conserve l'avance prise l'an dernier : une progression de 16,6% qui le porte maintenant à 6,9 milliards de francs. Avec le lancement des « opérations » à la Villette et à la Bastille, la grande innovation 1983 sera la création d'un Centre national des arts plastiques, jusqu'ici parents pauvres de la culture. Le reste des efforts sera concentré sur une nouvelle politique de l'emploi et l'encouragement aux « industries culturelles et technologiques nouvelles ».

A PRES le bond qu'avait connu le budget de la culture en 1982 (passé de 0,48% à 0,75% du budget national), on ne s'étonnera pas que 1983 connaisse un léger tassement, il faudra d'ailleurs ajouter les 2,1 milliards que compte lui adjoindre l'Education nationale à l'occasion d'une refonte totale des enseignements artistiques, de l'école pri-

maire aux écoles spécialisées du supérieur.

Les grandes institutions (Beaubourg, avec près de 300 millions, l'Opéra, idem, les grands théâtres parisiens, la Bibliothèque nationale) continueront à se tailler les plus grandes parts du gâteau. Mais, dès l'an prochain, un rééquilibrage avec la province sera tenté par une aide aux maisons de la culture et centres d'action culturelle (+ 70 millions), aux centres dramatiques régionaux (+ 25 millions), aux bibliothèques municipales et bibliothèques d'entreprise (+ 202 millions). On parvient aujourd'hui à une répartition à peu près égale entre tous les secteurs du culturel, et les arts plastiques, jusqu'ici délaissés, devraient connaître leur essor avec le fonds de 220 millions dont va disposer le futur CNAP (Centre national des

arts plastiques). Une question restant pourtant : quels seront les statuts de ce CNAP, dont les projets de mise en place ont jusque-là échoué, et comment seront gérés en particulier les 140 millions destinés à son fonctionnement ?

A côté d'opérations coûteuses en cette période « de rigueur » et non de crise, dit-on officiellement (98 millions pour le musée d'Orsay, 177 millions en préfiguration de l'opéra de la Bastille, 120 millions pour le musée des sciences et techniques de la Villette), on relèvera une série d'actions originales : 25 millions dès 1983 pour l'Exposition universelle de 1989, une salle de rock à Bagnolet (8 millions) ; 10 millions représenteront la participation de l'Etat à l'installation d'un Institut du monde arabe.

Dans les « petites enveloppes », l'école du cirque bénéficiera de 4 millions, le patrimoine ethnologique de 6,5 millions, les cultures régionales et minoritaires de 5 millions.

Jean-Paul Morel

« Nous avons provoqué un mouvement irréversible »

nous déclare Jacques Sallois, directeur du cabinet de Jack Lang

NOUS avons consacré l'essentiel du budget 1982 à réoxygénier l'ensemble des institutions culturelles, mais il est bien certain que les efforts ne peuvent être soutenus au même rythme, en 1983, en cette période de rigueur économique. Le mot d'ordre sera à l'économie, ce pour quoi a notamment été mise sur pied une association pour l'amélioration de la gestion des entreprises culturelles.

Le deuxième grand axe de notre politique culturelle avait été la décentralisation. Nous avons provoqué un mouvement irréversible. Partout maintenant les conseils régionaux discutent de la culture, l'ont insérée dans les plans régionaux. Nous avons obtenu l'effet démultiplieur escompté, et l'ensemble du territoire national devrait être prochainement couvert grâce à cette prise de conscience des collectivités locales.

Nos objectifs 1983 sont : les

jeunes et le secteur scolaire ; les industries culturelles et technologies nouvelles ; le monde du travail. Nous avons dû constater que 80% de la population échappaient en fait aux opérations menées par le ministère de la Culture. Or l'école est l'endroit où tout le monde passe. D'où une refonte complète qui fera l'objet d'une loi-programme, des enseignements artistiques dans les écoles, à tous les degrés (fonds de 30 millions). Effort qui sera poursuivi du côté des jeunes par l'ouverture de chantiers (archéologiques, monuments historiques), de salles de répétition de musique, etc. (40 millions ont été inscrits).

Nous avons dû constater par ailleurs que la politique en direction des industries culturelles était jusque-là élaborée en l'absence de tout représentant de l'Industrie. C'est conjointement avec lui que nous lancerons donc l'an pro-

chain notre politique d'aide au cinéma, ainsi que le secteur recherche pour les technologies de pointe.

A la suite du rapport Belleville sur le monde du travail, nous sommes maintenant en train de mettre en place une série de conventions avec les comités d'entreprise. Le mécénat d'entreprise, c'est bien ; mais qui se soucie des travailleurs de l'entreprise ? Notre premier accord, qu'on espère spectaculaire, devrait être conclu avec la SNCF.

Enfin si nous consacrons aux monuments historiques le plus fort budget jamais atteint (même pendant l'année du patrimoine) — 500 millions de francs —, c'est essentiellement en direction d'une relance de l'industrie du bâtiment et pour un secteur qui peut être un important créateur d'emplois.

Propos recueillis par J.-P. M.